

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **27**

Procurations : **5**

Nombre de conseillers
absents : **1**

OBJET :
Ravalement de façades :
demandes de
contributions

SEANCE DU MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 20 septembre 2023 à dix-neuf heures ;

Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le jeudi 14 septembre 2023 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Lisa ASAR, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Alp SERAP, Yoann BENTEJAC, Bernard DUNIAT, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à David DEROSSIS,
Pascal THIRIOUX-RAUCOURT à Isabelle FUREGON,
Pepa CAENEN à Hélène BOUDON,
Christophe MANKA à Martine MUNOZ,
Farida LAID à Eric BOUCOURT,

Etaient absents ou excusés :

Bétul SIMSEK

Secrétaire de séance :

Pierre CONTIE

RAVALEMENT DE FACADES : DEMANDES DE CONTRIBUTIONS

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, la Ville de THIERS a mis en place une aide aux propriétaires privés rénovant leurs façades visibles du domaine public.

Le rapporteur expose au Conseil Municipal que la Ville a reçu 6 dossiers de demande de contribution de propriétaires ont été déposés à la commune pour des travaux de ravalement de façade.

Prénom Nom	Adresse du logement	Base de calcul	Contributions
Stéphane BLANQUART	La Chauprillade	330 m ² x 9,47 €	3 125,10 €
SCI BERLINGOT	2 Rue François Mitterrand	428 m ² x 19,09 €	8 170,52 €
Nelly JOTHY	39 Rue de Bel Air	105 m ² x 9,89 €	1 038,45 €€
		85 m ² x 4,96 €	421,60 €
Patrick MANZI	3 Avenue des Peupliers	101 m ² x 9,89 €	998,89 €
Marjorie GAMEIRO	Barnabot	36 m ² x 9,89 €	356,04 €
Marie-Christine SANNAJUST	23 Chemin du Chêne Rond	227 m ² x 9,89 €	2 245,03 €
TOTAL			16 355,63 €

Soit un total de subventions s'élevant à 16 355,63 euros.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Approuver** l'octroi de ces subventions ;
- **Autorise** le versement des subventions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Maire,




Stéphane RODIER